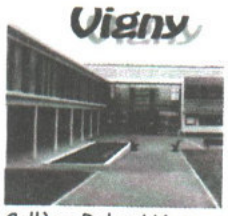

Collège Roland Vasseur
du Bord'Haut de Vigny
11 rue Roland Vasseur
95450 VIGNY
Tél. : 01.30.39.27.23.
RNE 0952080V

Procès- verbal du Conseil d'Administration

Du Jeudi 21 mai 2015

Les présents sont :
Mme NICOLAS, Principale
Mme LE GALL, CPE
Mme MOFFROID, gestionnaire
Conseil Départemental :
M.MULLER Conseiller Départemental
Personnalité du Conseil Municipal :
Mme DANEL
Personnalité qualifiée :
M BOIRAU
Personnels Enseignants et de Surveillance :
Mme JEROME – Mme DESSEIX - M. CONSIGLI – M.DEMORGE – M SODOYER – Mme VERGEZ (suppléante)
Parents d'élèves :
M. GARNIER- Mme COMBEAU –M. TEBOUL - Mme PIPA –Mme BARBIER – M. DOVILLEZ
Élève :
Angélique DUPRE
Adrien MULLER
Personnels Administratif et de Service :
M. RIMBON- M.WILIATTE

Ouverture de la séance à 18h10, le quorum est atteint, secrétaire de séance : Mme MOFFROID.

POINT N° 1 – Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
Votants : 20.

POINT N° 2 - Adoption du PV du CA précédent
Votants : 20, adopté **Contre 0, Abstention 1, Pour 19.**

POINT N° 3 – Répartition de la DGH 2015
Madame La Présidente informe le CA qu'un premier conseil pédagogique s'est tenu le 20/01/2015, un deuxième le 11/05/2015. La commission permanente s'est réunie ce jour à 17H.Elle donne la structure (19 classes + options).Elle présente son projet de répartition .Elle dispose de 572H. La marge d'autonomie est de 33H50,
En concertation avec les enseignants, elle propose de les répartir comme suit :

Niveau 5eme :
- 6H en Français 'plus disciplinaire',
- 4H en Mathématiques 'plus disciplinaire',
- Dédoublement SVT et Technologie,

- 1 groupe supplémentaire en latin.

Autres :

- 0H50 TSO en 3eme par classe,
- 1H AP en 6eme par classe,
- 2H PPRE Mathématiques 6eme,
- 2H PPRE Français en 6eme,
- Heures de labo Physique/SVT,

Total 33H, il reste 0H50 non affectée.

Une discussion s'engage.
Madame La Présidente précise que l'accompagnement éducatif n'existe plus, qu'il convient de construire des projets d'une autre nature pour travailler autrement.
Elle informe le CA de la répartition des 10 IMP attribués à l'établissement, en ayant donné les éléments de compréhension sur le contexte de la rentrée 2015 et des moyens alloués.
Attribution des IMP :

- 2 référents numériques,
- 1 administrateur ENT,
- 1 jardin pédagogique,
- 1 référent décrochage,
- 1 référent parcours artistique et culturel,
- 1 référent projets musicaux,
- 1 référent HDA,
- 1 EPS coordinateur.
- 1référent EIP

Elle répond aux questions.
Elle ne peut pas financer le secourisme, la chorale, l'accompagnement piscine, l'heure slam, les ateliers de l'accompagnement éducatif. Sauf si, d'autres choix sont faits pour l'utilisation des 33H50.
Elle précise que le climat de l'établissement ne doit pas être impacté par ces modifications, et qu'il faut réfléchir à autre chose, dans l'intérêt des élèves. Les représentants des professeurs expriment leur mécontentement et demandent à lire une motion. § **Document joint en annexe**
Les représentants des parents des deux fédérations déplorent la suppression de l'accompagnement éducatif, qui était exceptionnel à Vigny : 14 ateliers sur une semaine, ajoutant que tous les élèves déjeunent à la cantine.
Les représentants des professeurs disent qu'ils s'opposent à la répartition proposée.
Madame La Présidente insiste sur le fait que le vote porte sur la répartition et non sur le montant de la DGH. Ils répondent qu'ils le savent mais qu'ils souhaitent ainsi manifester leur inquiétude.
Les représentants des parents partagent leur avis. Ils évoquent la spécificité rurale qui n'est pas prise en compte.
Le projet de répartition est soumis au vote.
Votants : 22

Contre 16, Abstention 0, Pour 6.

POINT N° 4 – modification du règlement intérieur

Madame La Principale explique que les récompenses qui figurent au RI sont très souvent sources de discussions stériles en Conseils des Classes et n'apportent pas de conseils pédagogiques aux élèves.
15 enseignants sur 30 sont favorables à la suppression. Après en avoir débattu en conseil pédagogique, elle soumet aujourd'hui au vote du CA, leur suppression.
Votants : 22

Contre 12, Abstention 1, Pour 9.

POINT N° 5 – Projets de voyages 2015/2016
En 3eme, deux projets sont proposés pour trois classes de 3eme à la rentrée 2015.

1 – Principe du voyage en Espagne

Du 4 au 8 octobre 2015,
Pour 47 élèves de 3eme C-D-E latinistes et euro espagnol,
4 professeurs accompagnateurs,
Hébergement à l'hôtel,
Avion TRANSAVIA,
Voyagiste SILC,
Car de Vigny à Orly aller-retour,
Organisatrices : Mme VILLETTE, Mme Druez.
Votants : 22

Adopté à l'unanimité

2 – Budget du voyage en Espagne

Du 4 au 8 octobre 2015,
Budget total : 24225€,

Du 4 au 8 octobre 2015,
Budget total : 24225€,
47 lèves X 475€ = 22325€,
Accompagnateurs = 1900€.

Votants : 22 adopté à l'unanimité

3 - **Principe du voyage en Angleterre / ORPINGTON**

Du 5 au 9 octobre 2015,
Départ, retour Vigny en bus,
Ferry à Calais,
38 élèves sans option de 3eme C/D/E,
4 professeurs,
Séjour en famille,
Voyagiste : Autocars JAMES.

Votants : 22, adopté à l'unanimité.

4 – **Budget du séjour à ORPINGTON**

Budget total : 19 698€,
38 participants à 469€ = 17822€,
4 accompagnateurs à 469€ = 1876€, parts prises sur le budget de l'Etablissement
Organisateur : M. SODOYER.

Votants : 22, adopté à l'unanimité.

POINT N° 6 – Budget de la sortie à Genainville

Le Ca adopte le budget de la sortie à Genainville le 8 juin 2015,
Pour les latinistes de 5eme B/C-D + 6A,
Budget de la sortie 450€,
40.08€ pour les parts accompagnateurs,
61 élèves à 6.72€ = 409.92.

Votants : 22, adopté à l'unanimité.

POINT N° 7 – D.B.M de niveau 3

Madame Le Présidente soumet à l'approbation du CA une D.B.M de niveau 3, soit un prélèvement sur fonds de roulement **de 31 000€,** à répartir ainsi :

Service général : 29 000€,
AP pour 8 300€ (instruments, copies, voyages, sorties, piscine),
ALO pour 20 700€ (extincteurs, casiers, informatique, réception, matériel d'entretien, vaisselle),
Service restauration : 2 000€,
SRH 2 000€ (boissons, gouters).

Votants : 22, adopté à l'unanimité.

POINT N° 8 – Convention

Madame La Présidente fait lecture de la convention avec Edith, artiste photographe qui anime un atelier artistique de février à juin 2015, avec les élèves et les seniors de Vigny. Les travaux réalisés seront présentés le 10 juin, fête des 10 ans
Ce travail est le prolongement de la résidence artistique de l'an dernier.

Votants : 22, convention adoptée à l'unanimité.

POINT N° 9 – Questions diverses

Question sur la Fédération des Parents du Vexin
« Quels impacts pour le Collège de la réforme annoncée, pour la rentrée 2016 ».
Madame La Présidente répond qu'il est trop tôt pour annoncer des éléments précis.
Pour la rentrée 2015, la même structure est maintenue.
Il y a une année de travail pour préparer la mise en œuvre de la réforme.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame La Présidente lève la séance à 19H30

La Présidente

Mme NICOLAS Joëlle

COLLEGE DE VIGNY
95450 VIGNY

La secrétaire

Mme MOFFROID Muriel